

Rapport public Parcoursup session 2023

IRTS de Franche-Comté - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IRTS de Franche-Comté - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	10	76	3

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute

Ces qualités humaines sont essentielles dans toutes les filières ouvrant aux métiers du travail social.

Montrer une capacité à gérer ses émotions et son stress face à des situations humaines difficiles ou complexes et à développer la maîtrise de soi

Les filières de formation en travail social préparent à des métiers caractérisés par l'accompagnement socio-éducatif et psychologique de personnes en situation de fragilité (jeunes, enfants, personnes en situation de handicap, personnes présentant un traumatisme, ...).

Cet attendu marque ainsi l'importance, pour les filières de formation en travail social, que le candidat puisse analyser et comprendre les situations humaines auxquelles il est confronté en réussissant à maîtriser ses propres émotions.

Montrer un intérêt pour les questions sociales et une ouverture au monde

Cet attendu marque l'importance, pour les filières de formation en travail social, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entoure. Ces formations pluridisciplinaires ne peuvent être envisagées indépendamment des réalités humaines, sociales et culturelles qui caractérisent notre société.

Montrer un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation

Les filières du travail social supposent un intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et de formation.

Manifester de la curiosité et de l'intérêt pour l'engagement et la prise de responsabilités dans des projets collectifs

Le domaine professionnel auquel préparent les formations en travail social renvoie en effet à l'accompagnement social-éducatif des personnes pour lesquelles le professionnel est responsable et garant de l'éthique professionnelle et des valeurs qui y sont attachées.

Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et travailler seul et en équipe

Cet attendu marque l'importance pour les formations de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. La capacité à travailler en équipe est donc importante pour ces formations.

Savoir mobiliser des compétences d'expression orale et écrite

Cet attendu marque l'importance, pour le travail social, de la mobilisation de compétences d'expression orale et écrite, par le candidat. D'une part, les compétences développées en travail social nécessitent des qualités d'expression orale pour accompagner les personnes concernées ; d'autre part, elles impliquent par exemple la rédaction de courriers, de rapports...

Attendus locaux

Arrêtés du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes d'État d'ASS, d'EJE, d'ES, d'ETS: « L'admission des candidats en formation est prononcée par le chef ou le directeur d'établissement après avis d'une commission d'admission. Cette admission est prononcée après examen des éléments figurant dans le dossier de candidature, complété par un entretien destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession. »

Pour se présenter dans une formation destinée au travail social, les candidats sont appréciés notamment au regard des éléments suivants :

- Diplôme - Expérience - Compétences en rapport avec le projet présenté - Pouvoir illustrer son projet en référence à ses expériences
- Connaissance du contenu de la formation visée (travail en équipe, communication professionnelle, connaissance des différents secteurs d'intervention, connaissance des publics accueillis et des partenaires...)
- Intérêt et curiosité pour l'actualité, les questions sociales et culturelles et de société
- Engagement dans une activité associative
- Aptitude à suivre une formation dans un contexte collectif mais autonome
- Habileté intellectuelle à développer une appétence pour la lecture et l'écriture et des capacités d'élaboration et d'analyse
- Requérir des qualités personnelles et relationnelles, capacité à se distancier, sens des valeurs humaines

La commission d'examen des vœux appréciera :

La construction de votre motivation,

Votre intérêt pour les questions sociales et/ou votre participation à la vie sociale,

Vos capacités à vous projeter dans la formation,

Votre représentation du métier et les liens avec vos expériences personnelles et/ou professionnelles.

Nota bene

Pour les apprentis qui se sont inscrits également en formation initiale, un seul dossier sera examiné et une seule note sera posée. Pour les candidats présentant plusieurs formations, veuillez à adapter l'argumentation au métier choisi. Une seule note de dossier sera posée. Le candidat présentera un entretien de 45mn et motivera son choix pour chacun des métiers.

Candidats DOM/TOM ou étant à l'étranger : Entretiens en visio

Légende du tableau synoptique

Phase 1 : Étude de dossier

Parcours scolaire : moyenne du BAC ou BAC français, Fiche avenir ou de réorientation, Bulletins et appréciations générales

Parcours expérientiel : Activités et centres d'intérêts : Vécu du candidat, expériences personnelles et/ou professionnelles

Projet de formation motivé : Construit, argumenté, développé à partir des situations vécues

Phase 2 : Entretien

Motivations, expression, relationnel, projection dans la formation et la vie apprenante, représentation du métier et image de la profession, intérêt pour la vie sociale, investissement associatif, curiosité des questions sociétales.

Degrés d'importance :

Complémentaire=pas applicable à tous

Très important/Important/Essentiel=applicable à tous

Lire attentivement le règlement d'admission pages 6 et 7 descriptif de l'épreuve https://www.irts-fc.fr/ZPS/document_irts_fc.pdf

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation se déroule sur six semestres. Elle comprend en alternance 1 450 heures d'enseignement théorique et 2 100 heures (60 semaines) de formation pratique. Elle est constituée d'enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués et pratiques, un enseignement de langue vivante étrangère et un enseignement relatif aux pratiques informatiques et numériques. Le référentiel de formation est composé de quatre domaines de formation :* DF 1 : La relation éducative spécialisée -- 500 heures* DF 2 : Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés -- 400 heures* DF 3 : Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle -- 300 heures* DF4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux -- 250 heures. Ces quatre domaines de formation sont traversés par l'unité de formation « initiation à la méthode de recherche ».

A l'issue de la formation, l'apprenant aura acquis les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la validation des différentes épreuves constitutives du diplôme, dans le respect des compétences du référentiel du Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES) gradé Licence.

Il aura pu appréhender le milieu professionnel à travers ses stages.

Pour en savoir plus : [Arrêtés](#) - [Détail formation](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Étude de dossier + entretien

Phase1 : Étude de dossier - 1 note/20 (Coef.1)

1/Parcours scolaire si fourni : Moyenne du BAC ou moyenne du BAC de français, Bulletins et appréciations générales, Fiche avenir ou fiche de réorientation

2/Parcours expérientiel (vécu) : Les activités et centres d'intérêts et/ou CV pour les apprentis. Rédiger soigneusement, mettre en exergue : Les expériences professionnelles, bénévoles ou personnelles qui font du lien avec votre choix du métier : expériences d'accompagnement, d'encadrement, d'animation, d'engagement citoyen dans une association, lors d'un service civique etc ...). L'image de la profession. L'intérêt pour les questions du sociales et/ou l'engagement dans la vie sociale. A travers des exemples montrer quelles sont les connaissances acquises, compétences mobilisées dans l'exercice des différences expériences mais aussi les qualités personnelles, les savoir-être et savoir-faire mobilisés ou à développer.

3/Projet de formation : Le projet de formation motivé doit être construit, argumenté, développé à partir des situations vécues et citées dans la rubrique des activités et centres d'intérêts et/ou son CV. Il doit faire apparaître : Les motivations et le réalisme du projet en illustrant et argumentant vos propos sur l'élément déclencheur du choix du métier et de formation, en analysant votre parcours (scolaire, professionnel et/ou personnel) à l'origine du projet. Comment l'entrée en formation est préparée et quelle-s attente-s le candidat a de la formation : décrire un élément du contenu de la formation à investir et développer plus particulièrement. Les capacités à se projeter dans la formation en s'adaptant à la vie étudiante en tenant compte des contraintes de l'alternance (théorie/pratique). Le projet doit être clairement rédigé dans un écrit construit et structuré (orthographe, syntaxe, grammaire), pas de rédaction sous format lettre.

Phase2 : Entretien - 2 notes/20 (Coef.4) - Durée : 30 mn

La prestation repose uniquement sur la présentation du projet de formation motivé du candidat : 5mn de présentation, 25mn d'échange.

Le jury n'a pas connaissance du document rédigé par le candidat sur le projet de formation motivé.

Deux notes posées selon les critères de ces 2 axes :

1/Motivation et aptitude pour la formation du travail social :

Motivation sur le choix de la formation,

Explication sur la cohérence du choix et le contenu de la formation,
Aptitude cognitive et intellectuelle à suivre la formation,
Aptitude relationnelle, de communication.

2/Motivation et aptitude pour l'exercice des métiers du social :

Motivation et cohérence du choix du métier,
Aptitude à exercer le métier,
Qualités humaines.

Critères globaux de la prestation : Esprit d'analyse, de synthèse (vocabulaire adapté), Facilité d'expression, Clarté Argumentation, Illustration du propos, Prise de position, opinion personnelle, ouverture d'esprit.

Calcul note d'admission/20: Phase1 1note/20 (Coef.1) + Phase2 2 notes/20 (Coef.4)

Apprentis : L'admission se fera après signature du contrat. Pas de frais supplémentaire si 1 voeu en apprentissage dans la même formation initiale. Cette double inscription assure 1 place région en cas de non signature de contrat.

Lire attentivement le règlement d'admission pages 6 et 7 descriptif de l'épreuve : https://www.irts-fc.fr/ZPS/document_irts_fc.pdf

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Effectuer un stage d'observation pour confirmer son idée du métier ; Venir aux portes ouvertes, rencontrer des étudiants, des professionnels, faire les salons étudiants...

Engagement citoyen (associatif, culturel, bénévolat, service civique...). Si vous avez suivi un service civique, indiquez et détaillez la mission dans "Activités et centre d'intérêts" Ne pas confondre "Avoir suivi un service civique" et "Être lauréat de l'Institut de l'Engagement" qui est une distinction, un examen issu d'un service civique.

Il est recommandé de détailler et argumenter les rubriques : "Activités et centre d'intérêts" : utilisez tous les champs

"Projet de formation motivé" : Ne pas rédiger sous forme de lettre, construisez votre écrit, argumentez vos propos et pensez à faire du lien avec vos expériences. Mettez en avant les éléments déclencheurs de votre choix de formation et de métier. Contenu de formation : Développer un élément dans l'élaboration de votre projet.

Veillez à l'orthographe

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Phase 1 – Étude de dossier – Parcours scolaire du candidat		Moyenne du BAC ou moyenne du BAC de français - Notes du BAC ou notes du BAC de français – si fournies	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Phase 1 – Étude de dossier – Parcours scolaire du candidat		Cohérence du projet de formation avec les commentaires du professeur principal et/ou du directeur Fiche avenir ou fiche de réorientation – si fournies	Complémentaire
	Phase 1 – Étude de dossier – Parcours scolaire du candidat		Méthode de travail, Autonomie, Capacité à s'investir, Engagement, Esprit d'initiative, Efforts Bulletins et appréciations générales voire détails – si fournis	Complémentaire
Savoir-être	Phase 2 - Entretien – Qualités humaines		Prestation orale du projet de formation motivé : Bienveillance, Empathie, Ouverture d'esprit et aux autres (créativité, dynamisme, patience...), Maîtrise de soi, Accompagnement des personnes	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Phase 2 - Entretien – Aptitude relationnelle et de communication		Prestation orale du projet de formation motivé : Interaction avec le jury (compréhension et écoute), Esprit critique, d'analyse et de synthèse (vocabulaire adapté), Autonomie et travail en groupe, Facilité et clarté d'élocution, Maîtrise des émotions et gestion du stress	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Phase 1 – Étude de dossier – Projet de formation du candidat		Rédaction projet de formation motivé : Récit construit, structuré, développé, référence aux expériences, Énoncé clair du projet et réalisme, Argumentation choix, origine du métier, projet de formation, contenu, représentation vie apprenante	Très important
	Phase 2 - Entretien – Motivation et cohérence du choix de formation		Prestation orale du projet de formation motivé : Présente son projet, Définit son choix de formation, Lien avec son parcours de formation, Préparation, anticipation, organisation du projet de formation	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Phase 2 - Entretien – Motivation sur le choix du métier et la cohérence à l'exercice du métier		Prestation orale du projet de formation motivé : Appétence pour le métier, Connaissance et représentation du métier, Lien avec son parcours personnel, professionnel, Engagement dans des activités en lien avec le métier, Expérience de vie	Essentiel
	Phase 2 - Entretien - Aptitude cognitive et intellectuelle à suivre la formation		Prestation orale projet de formation motivé : Engagement dans la durée de formation, Capacité d'adaptation, Engagement dans une démarche d'apprentissage, Curiosité et ouverture sur le social et le monde en général, Appétence pour la lecture et l'écriture	Essentiel
	Phase 2 - Entretien – Aptitude à exercer le métier		Prestation orale projet de formation motivé : Relation humaine, représentation des publics, des situations... Travail en équipe, projets collectifs, Autonome	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Phase 1 – Étude de dossier – Parcours expérientiel du candidat (vécu du candidat)		Activités et centres d'intérêt et /ou Curriculum Vitae : Les expériences professionnelles, bénévoles ou personnelles du candidat qui font du lien avec votre choix du métier : expériences d'accompagnement, d'encadrement, d'animation, d'engagement citoyen dans une association, lors d'un service civique etc ...).	Important
	Phase 1 – Étude de dossier – Parcours expérientiel du candidat (vécu du candidat)		Activités et centres d'intérêt et /ou Curriculum Vitae : Image de la profession : représentation du métier, Découverte du métier - Intérêt pour les questions du sociales et culturelles et/ou l'engagement dans la vie sociale et/ou culturelle, participation à l'élaboration d'un projet	Important

Signature :

Frédéric STENGER,

Proviseur de l'établissement IRTS de Franche-Comté